

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 7

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de caisse 5 1/2 % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt : 5 1/2 % l'an ; coupons semestriels aux 1^{er} février et 1^{er} août ; la première échéance au 1^{er} août 1920.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1^{er} février 1923 ou le 1^{er} février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupons de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de paiement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisse d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur ; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à :

99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1^{er} février 1923, et

98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1^{er} février 1925

avec décompte d'intérêts au 1^{er} février 1920.

Rendement : 5 7/8 % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente : Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et toutes les banques et maisons de banques suisses.

Bulletin de souscription : Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

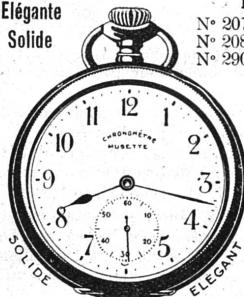
Département fédéral des finances :

J. MUSY.

Vente directe du Fabricant aux Particuliers MONTRES „ MUSETTE ”

5 ans de garantie 4 à 10 mois de crédit — 8 jours à l'essai

Mouvement ancien 15 rubis



No. 207 Boîte nickel, blanc pur. Fr. 58
No. 208 Boîte argent 800/000 contrôlé Fr. 72
No. 290 La même, galonnée or. Fr. 75
N° 314 Chronomètre „ Musette ” qualité garantie 10 ans. Réglié à la seconde. Ancre 15 rubis, forte boîte argent 800/000 contrôlé. Fr. 89
Acompte fr. 20. -- Par mois Fr. 5
N° 253 Ancre 15 rubis, boîte or 18 karats, cuvette en Fr. 290
Acompte Fr. 60. -- Par mois Fr. 20
Au comptant 8 0/0 d'escompte.
Demandez s. v. p. le catalogue illustré des Montres MUSETTES gratis et franco aux seuls fabricants.

GUY-ROBERT & Cie Fabrique Musette LA CHAUX-DE-FONDS
Ancienne maison suisse fondée en 1871, Rue Piaget, 10

GRAND THÉÂTRE

Direction : P. TAPIE

Dimanche 15 février, à 8 h.

Dernière de L'AIGLON

Drame en 6 actes, en vers d'Edmond Rostand

Location ouverte de 10 à 12 h. et de 2 à 5 1/2 h.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes

Valériane-Houblon

Z Y M A

Entièrement inoffensives
Produit naturel.

Recommandé par les médecins
Boîte de 100 tablettes fr. 4.50.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

DAMES

Conseils discrets par case
Dara 6303 Rhône, Genève.

Royal Biograph

Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39

MATINÉE à 3 h. Tous les jours. SOIRÉE à 8 1/2 h.

Du vendredi 13 au jeudi 19 février 1920

Dimanche 15 février : Deux grandes matinées à 2 1/2 h. et 4 1/2 h.

Le roi de l'écran DOUGLAS FAIRBANKS dans

Le sauveur du ranch

splendide comédie tragico-comique en 3 actes

10 minutes au Music-Hall

Nouvelle série d'attractions remarquables

Deux nouveaux épisodes Tih-Minh Sensational ciné-roman
de l'immense succès d'aventures avec

M. René Cresté, l'admirable Jules — M. Bisoot, le désopilant Placide

9^e épisode : La branche de salut — 10^e épisode : Mercredi 13 !

Prix ordinaire des places.

Beauté RAVISSANTE en 5 à 8 jours

Un teint frais et d'une pureté incomparable obtenus en utilisant Sérena. — Après quelques emplois l'effet est surprenant, le teint devient éblouissant et la peau veloutée et douce.



Sérena fait disparaître rapidement les impuretés désagréables de la peau, comme rousseurs, rides, cicatrices, feux, taches jaunes, rougeurs du nez, éruptions, points noirs, etc.

Succès garanti

Envoi discret contre remboursement franc de port.

Prix fr. 4.50.

Grande Parfumerie
A. EICHENBERGER
Rue de Bourg, 21 - Lausanne

Pêche 1919



BROGUERIE SIMOND

13 Rue du Pont 13

LAUSANNE p. 10112 L

Quiconque cherche bonne à tout faire, cuisinière ou femme de chambre,

insère avec succès une demande dans l'Oberland, journal paraissant à Interlaken et répandu dans tout l'Oberland bernois. — Pour inscriptions, s'adresser à Publicitas S. A., Lausanne.

Mesdames périodiquement souffrant de malaises, demandez à la Société Parisiana, Genève, sa méthode mensuelle régulatrice. Préservation infaillible. Catalogue gratuit.

VINS DE VILLENEUVE

Médaille d'or, Genève 1896.

MONNET & Cie, Lausanne

Imprimerie

PACHE-VARIDEL & BRON
LAUSANNE

10 MOIS DE CRÉDIT

Prismatiques Innovation Extra-lumineux

8 jours à l'essai ! Echange autorisé !

En cas de non-convenance acompte en retour.

Les jumelles à prismes sont les meilleures connues à ce jour !

Fr. 150 au comptant Fr. 165 à terme

Grande luminosité, même par temps calme, à l'aube ou au crépuscule. Relief accentué du champ visuel. Réglage pour la distance des yeux, mise au point à molette et simultanée pour chaque œil. Cuir maroquin noir, monture vernie noir mat. Petites courroies plates. Etui du soigné façon cartouchière, avec courroies bandoulières. No. 4110. Avec étui noir. Au comptant Fr. 150. A terme Fr. 165.

No. 4111. Très soigné, étui noir. Au comptant Fr. 165. A terme Fr. 182.

No. 4112. Magnifique Stéréo av. élit. jaune. Au comptant Fr. 182. A terme Fr. 200.

Envoyez-nous l'acompte Fr. 30 avec votre adresse et votre profession ou qualité. Le solde par versements mensuels de Fr. 15.

Pensez aux avantages de notre système de vente « innovation ».

Grands choix de jumelles de tous

prix, de montres, régulateurs,

bijouterie, phonographes, etc., etc.

Demandez le catalogue général.

No. 4110.

Agrandissement 8 fois. Hauteur 44 cm.

Indiquer le nom du journal. — Agent sérieux et honnêtes demandés.

A. Matthey-Jaquet, INNOVATION, La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.

La première du genre en Suisse. — Toujours imitée, jamais égalée.

37